

Décret n° 2017-779 du 5 mai 2017 relatif à l'accès sous forme électronique aux données essentielles des conventions de subvention

AUTORITE ADMINISTRATIVE : BEAUPREAU-EN-MAUGES				BENEFICIAIRE		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		
N° SIREN	Date signature convention	Référence juridique	Période	Intitulé	Objet	Montant	Période	Conditions de versement
200053619	30 mai 2025	Délibération n°25-05-02 du 22 mai 2025	Du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028	Centre social Evre et Mauges N°SIREN 327 420 824	Animation de la vie sociale et associative, accompagnement professionnel et social, activités en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille	Voté par délibération chaque année 558 000 € en 2025	Du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025	Acomptes trimestriels versés en janvier, avril et juin correspondant au ¼ de la subvention N-1 Solde versé sur justificatifs (bilan d'activité, analyse financière...) et après le vote de la subvention
200053619	23 juillet 2025	Délibération n°25-06-05 du 26 juin 2025	Du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2028	Association Récréamômes N°SIREN 433 872 116	Gestion des activités suivantes : - accueil périscolaire - accueil de loisirs - Multi accueil	Voté par délibération chaque année 421 085 € en 2025	Du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025	Acomptes trimestriels versés en janvier, mars et mai correspondant au ¼ de la subvention N-1 Solde versé sur justificatifs (rapport d'activité, analyse financière...) et après le vote de la subvention

200053619	30 janvier 2024	Délibération N°24-01-17 du 25 janvier 2024	Du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027	Association Familles rurales de la Chapelle du Genêt N°SIREN 379 876 998	Gestion du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, de la bibliothèque, des accueils de loisirs et des activités destinées aux familles, jeunes et adultes	Voté par délibération chaque année 25 046,20 € en 2024	Du 1 ^{er} janvier au 2024 décembre 2024	Compte-rendu financier attestant de l'utilisation conforme de la subvention vis-à-vis de la convention
200053619	30 janvier 2024	Délibération N°24-01-17 du 25 janvier 2024	Du 1 ^{er} septembre 2023 au 31 août 2027	Association OGEC St Jean BEAUPREAU N°SIREN 786 127 688	Gestion du restaurant scolaire	Voté par délibération chaque année 91 044,69 € en 2024	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024	Acomptes trimestriels versés en janvier, avril et juin correspondant au ¼ de la subvention N-1 Solde versé sur justificatifs (bilan d'activité, analyse financière...) et après le vote de la subvention